

France - Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire (1944), Une enquête nationale dans l'enseignement primaire

GIRARD Alain, STOETZEL Jean

Rapport généré le: April 28, 2022

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur:
<https://ses-nada.web.ined.fr/index.php>

Identifiant

IDENTIFIANT

IE0013

TITRE

Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire (1944), Une enquête nationale dans l'enseignement primaire

SOUS-TITRE

Une enquête nationale dans l'enseignement primaire

TITRE TRADUIT

The intellectual level of school-age children. A national survey in primary schools

PAYS

Nom	Code (ISO)
France	FR

RÉSUMÉ

En 1944, les progrès de l'enseignement en France, son caractère d'obligation, le recul progressif de l'âge de la scolarité, soulevaient des questions de plus en plus complexes. Sans évoquer les problèmes de financement et d'organisation, de formation et de recrutement des maîtres, une question préalable se posait tous les jours davantage : dans quelle mesure tous les enfants sont-ils aptes à suivre avec profit un enseignement uniforme ? Notamment, ceux dont les capacités naturelles sont inférieures, ou qui, pour toute autre cause, sont retardés dans leur développement, ne relèvent-ils pas d'une instruction spéciale ?

Les progrès de la psychologie expérimentale avaient permis, dans une certaine mesure, le dépistage des déficients.

L'échelle métrique de l'intelligence, conçue par Binet et Simon au début du XX^{ème} siècle, permettait, en effet, de classer les enfants d'après leur niveau mental. Une loi de 1909 avait créé les classes de perfectionnement, mais en raison des circonstances et en particulier du trouble grave apporté à la vie nationale par la guerre de 1914-1918, elle ne put être intégralement appliquée, de sorte que le développement des établissements spéciaux pour enfants anormaux fut plus lent que le législateur ne l'avait souhaité. C'est ainsi qu'en 1937, 4.000 enfants français seulement fréquentaient ces différents établissements ; chiffre évidemment très inférieur au chiffre réel des enfants qui avaient besoin d'une éducation spéciale. L'effort accompli par la France dans ce sens restait donc très limité ; bien d'autres pays l'avaient distancée.

Il fallu attendre 1936 pour que le problème soit abordé dans son ensemble. Le Ministre de la Santé Publique, M. Henri Sellier, avait alors rassemblé, sous la présidence du Pr Wallon, une commission de l'enfance déficiente et en danger moral, qui devint vite interministérielle, à la demande du Pr Georges Heuyer. Elle préparait un projet de loi, véritable statut de l'enfance déficiente et en danger moral, et jetait, en outre, les bases d'une enquête nationale, destinée à dénombrer et à localiser les enfants déficients. Malheureusement, les circonstances ne leur permirent pas de réaliser ce dessein.

L'idée fut reprise en 1943 par Me Decugis et le Pr Heuyer. Cette fois, l'Institut National d'Etudes Démographiques put mener à bien l'enquête, sous la conduite du Dr René Mande, médecin des hôpitaux de Paris. Ses buts étaient multiples, puisque l'enquête se proposait :

- d'évaluer le nombre des sujets mentalement déficients et socialement récupérables et de fournir tous les éléments d'appréciation nécessaires, quant à leur récupération, à la nature et à l'amplitude des mesures pratiques à prendre à cet égard ;
- de déterminer la valeur mentale du capital humain représenté en France, par les enfants d'âge scolaire de 6 à 14 ans ;
- de réunir un matériel d'études statistiques et de recherches fournissant les éléments de corrélations pathologiques, anthropologiques et sociologiques, nécessaires aux sciences de l'homme travaillant sur de grandes séries.

TYPE DE DONNÉES

Données d'enquête Test psychologique

UNITÉ D'ANALYSE

Individu

Champ

MOTS-CLEFS

Mots-clefs	Thésaurus	URL
France		
Développement de l'enfant	ELSST	Link
Développement mental	ELSST	Link
Intelligence	ELSST	Link
Influence de la famille	ELSST	Link
Apprentissage	ELSST	Link
Taille de la famille	ELSST	Link
Inégalité sociale	ELSST	Link
Enseignement primaire	ELSST	Link
Enfants	ELSST	Link
Tests d'intelligence	ELSST	Link

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Ecoles de l'enseignement primaire (public et privé) en France métropolitaine

UNIVERS

Enfants des écoles primaires françaises (publiques et privées) âgés de 6 à 12 ans

Producteurs et financeurs

EQUIPE DE RECHERCHE

Nom	Affiliation
GIRARD Alain	Ined
STOETZEL Jean	Ined

PRODUCTEUR(S)

Nom
Institut national d'études démographiques
Institut national d'orientation professionnelle
Centres d'orientation professionnelle
Ministère de l'Education Nationale

FINANCEUR(S)

Nom	Sigle
Institut national d'études démographiques	Ined

CONTRIBUTIONS ET REMERCIEMENTS

Nom	Affiliation	Rôle
-----	-------------	------

Dr MANDE Raymond	Médecin des hôpitaux de Paris	Secrétaire de la commission préparatoire d'études / Organisation et exécution de l'enquête
Dr GILLON Jean-Jacques		Organisation et exécution de l'enquête
GILLE René	Directeur du Centre départemental d'orientation professionnelle de la Seine	Mise au point du test "mosaïque"
Dr HEUYER Georges	Professeur à la Faculté de médecine de Paris	
M. PIERON Henri	Professeur au Collège de France	
Mme PIERON Henri	Directrice du centre de recherche des tests à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle	Correction des tests
Dr SUTTER Jean		
M. HENRY Louis		
LEFEBVRE Simone		
Mme BENASSY-CHAUFFARD	Secrétaire général de l'Institut national d'orientation professionnelle	

Echantillonnage

PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE

Probabiliste : grappe : aléatoire stratifié

Il fut décidé qu'un chiffre total d'environ 100 000 enfants serait interrogé, répartis en 20 zones correspondant aux régions administratives alors définies. Dans chaque zone seraient examinés un groupe d'enfants d'origine urbaine et un groupe d'enfants d'origine rurale. Des calculs avaient montrés que, dans toutes les régions, la population scolaire, supposée égale approximativement à 1/10e de la population totale, était assez nombreuse pour dispenser de prendre des échantillons variables dans les différents cas. En conséquence, avec un nombre de 2000 sujets examinés par région, l'erreur maximum était de 0,02 avec une probabilité de 997 pour 1000. Partant de ces données, il a été fixé à 2500 le nombre des enfants à examiner dans chaque groupe : on était sûr ainsi d'éliminer les risques d'erreur dûs aux fluctuations accidentelles de la population.

Afin d'éviter tout risque d'erreur dans la valeur des résultats statistiques de l'enquête, les zones devaient donc être choisies au hasard. Afin d'éviter au maximum les causes d'erreur dues à de telles interprétations, il fut décidé de choisir les zones à prospecter de la façon suivante :

-Parmi les villes de grande et de moyenne importance, c'est-à-dire de plus de 20 000 habitants, un tirage au sort a été fait et il a été attribué à certaines villes, ainsi désignées par le hasard, un nombre de classes proportionnel à leur population (le chiffre de 30 enfants par classe est la moyenne qui a servi de base pour ces calculs). Ainsi, les enquêteurs reçurent la liste des villes de cette catégorie et le nombre de classes qu'ils auraient à examiner.

-Pour les petites villes (de 2 000 à 20 000 habitants), le choix a été laissé à l'initiative du Directeur du Centre en raison des difficultés fréquentes de communication. Le directeur du Centre fournissait une liste d'une dizaine de petites villes entre lesquelles fut fait un tirage au sort.

-Pour la zone rurale, le Service de statistiques détermina dans chaque région, par tirage au sort, un nombre de cantons tel qu'il représentait, après élimination des localités de plus de 2 000 habitants, une population globale de 70 000 à 80 000 habitants, c'est-à-dire environ 7 500 enfants. Comme l'examen ne devait porter que sur 2 500 enfants, soit le 1/3 environ des cantons ainsi désignés, le directeur du centre avait ainsi la possibilité de choisir, parmi les cantons, ceux qui lui seraient d'accès le plus facile.

-Pour Paris et le département de la Seine, les écoles furent groupées selon l'importance de leurs effectifs totaux, et un certain nombre d'entre elles furent tirées au sort.

TAUX DE RÉPONSE

Le nombre d'élèves testés, sur l'ensemble du territoire, s'est élevé à 97737. Ce nombre représente 2,2% des effectifs des élèves "inscrits" dans les écoles en 1943-1944, ou 2,4% environ des élèves "présents".

Collecte des données

DATES DE COLLECTE

Début	Fin	Cycle
1944-01	1944-07	Enquête

PÉRIODE COUVERTE PAR LES DONNÉES

Début	Fin
1944	1944

MODE DE COLLECTE

Questionnaire auto-administré : papier / Mesures et tests de caractéristiques physiques

Le questionnaire était rempli par l'instituteur.

Le test "mosaïque" était rempli par les élèves eux-mêmes sous l'oeil des conseillers d'orientation professionnelle (ou dans certains cas d'instituteurs ayant reçu un entraînement spécial), qui lisaient oralement les consignes d'application et s'assuraient du bon déroulement de l'épreuve. L'inscription des réponses se faisait par un trait, une croix ou un dessin très simple.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA COLLECTE

L'enquête fut effectuée au milieu de difficultés matérielles souvent considérables.

En temps normaux (où la circulation est facile), la meilleure méthode aurait été de confier l'examen des enfants à un petit nombre d'équipes mobiles. Une unité de direction aurait ainsi été obtenue et les résultats auraient été plus homogènes. Seulement, une telle méthode n'était pas applicable en 1944. Il a donc fallu s'en remettre pour l'organisation locale de l'enquête à autant de centres directeurs que de zones choisies. Le nombre des instituteurs d'arrière étant extrêmement faible, il n'a pas été possible, comme cela avait d'abord été envisagé, de leur confier l'organisation locale de l'enquête. Après consultation de Mme Piéron et de Mme Bénassy-Chauffard, il a été décidé de faire appel aux directeurs des Centres d'orientation professionnelle. Cette solution avait de nombreux avantages théoriques : les directeurs de centres étaient déjà en rapport avec les membres du corps enseignant. De plus, tous étaient entraînés à la pratique de tests et avaient groupé autour d'eux des collaborateurs instruits de cette question. Au final, il est tout de même important de dire que les déplacements des directeurs de centres et de leurs collaborateurs furent souvent très difficiles.

Une session d'information des directeurs de Centres participant à l'enquête se tint les 11, 12 et 13 octobre 1943 à l'Institut national d'études démographiques et à l'Institut national d'orientation professionnelle. Ces trois journées furent consacrées à des exposés théoriques sur le but de l'enquête et à des séances de travaux pratiques d'application du test.

Le Ministère de l'Education était tenu au courant des avancées de l'enquête durant sa conception. Quand vint le moment de lancer la collecte, les Recteurs et les Inspecteurs d'académie furent avisés par une circulaire du ministère. La direction de l'Enseignement libre informa de même les directeurs diocésains de l'enseignement. De la sorte, tout le personnel du corps enseignant public et libre était invité à collaborer à l'enquête, en apportant une aide aussi complète que possible aux psychotechniciens chargés d'aller examiner les enfants.

Cette aide fut précieuse : non seulement l'instituteur devait remplir un questionnaire concernant chaque enfant, mais on lui demandait en outre de désigner les enfants paraissant atteints de troubles de caractère. Un surcroît de travail était donc demandé au personnel enseignant, pourtant les enquêteurs trouvèrent un accueil très favorable et c'est grâce à la part prise par les instituteurs à sa réalisation que l'enquête put être menée à bien.

RESPONSABLE(S) DE LA COLLECTE

Nom
Directeurs des Centres d'orientation professionnelle de Toulouse, Melun, Perpignan, Poitiers, Belfort, Caen, Voiron, Rennes, Toulon, Nevers, Annecy, Besançon, Le Mans, Marseille, Lille, Angers, Agen et Dijon

Questionnaires

INSTRUMENT DE COLLECTE

Questionnaire non structuré / Tâches des participants

Deux instruments ont servi à la collecte des données :

- Le test "mosaïque"
- Le questionnaire

Le test "mosaïque", mis au point par René Gille, était un test collectif. Il était fait d'épreuves (62 au total) ne faisant appel ni à des connaissances scolaires, ni à des ancrages dépendant d'un milieu social déterminé (ce caractère de relative universalité sociale n'était toutefois valable que dans les limites de la culture occidentale, et il a fallu introduire des modifications importantes au test quand on a voulu l'appliquer aux populations scolaires d'Afrique orientale française). A l'exception des consignes, qui restaient verbales dans une large mesure, le test était graphique, non verbal. En définitive, le "mosaïque" était un test de développement mental. Il ne tendait pas à donner à proprement parler une mesure de l'intelligence, mais à faire le point de l'acquisition d'un certain nombre de notions et mécanismes intellectuels qui doivent normalement apparaître entre 6 et 12 ans.

Le même test a été utilisé à tous les âges de la scolarité primaire retenus par l'enquête, c'est-à-dire de 6 ans compris à 12 ans non compris. Les épreuves qui le composait pouvaient se résumer en 3 groupes :

- des questions relatives à l'acquisition de connaissances élémentaires ;
- des questions faisant appel à l'observation ;
- des épreuves de raisonnement logique ;

Le barème de notation du test tenait compte d'une pondération des points basés sur le pourcentage de réussites. Le total des notes ainsi pondérées atteignaient 204 points.

Le questionnaire était rempli par l'instituteur et apportait sur chaque enfant un certain nombre de renseignements, relatifs à son état civil, ses origines géographiques, à son milieu économique, social et familial, comme à ses capacités scolaires et à ses caractéristiques personnelles, physiques et caractérielles. Ces données permettaient de différencier suffisamment les enfants et ainsi d'étudier leur développement mental, au sein de groupes homogènes.

A la fin de la passation, tous les tests et questionnaires furent réunis dans les centres d'Orientation professionnelle, puis acheminés progressivement à l'Institut. Chaque paquet de tests était accompagné d'une notice de l'examineur donnant quelques renseignements géographiques, économiques et démographiques sur la région prospectée. Ces notices étaient composées avec grand soin pour permettre d'établir des corrélations intéressantes entre le pourcentage d'élèves anormaux et les conditions de vie de la région. Les tests furent enfin acheminés sur les laboratoires de Mme Henri Piéron, où des équipes de correcteur ont travaillé pendant plus de deux ans. Enfin, au mois d'octobre 1946, l'Institut les a récupérés et a entrepris leur exploitation mécanographique en 1947.

Evaluation des données

EVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Le développement intellectuel aux âges des enfants enquêtés peut résulter du milieu aussi bien que des facteurs héréditaires. Le test n'apprécie donc pas seulement les dons naturels.

La détermination des enfants mals adaptés à l'enseignement normal, bien que fréquentant les écoles primaires, et considérés comme "déficients", d'après une terminologie usuelle, ne doit pas être arrêtée à partir du seul résultat au test, mais en tenant le plus grand compte notamment des appréciations formulées par les maîtres sur leurs qualités scolaires. Enfin, il faut se souvenir qu'un test d'intelligence, tel que le "mosaïque" ne prétend pas donner une appréciation absolue de l'"intelligence" des sujets. Les évaluations qu'il fournit sont relatives aux circonstances particulières dans lesquelles il est administré, inséparables de l'instrument de mesure.

Enfin, il est bon de rappeler les conditions dans lesquelles l'enquête fut effectuée : elle n'explorait pas la totalité de la population enfantine, âgée de 6 à 12 ans ; portant sur les élèves présents dans les écoles de l'enseignement public et privé, elle excluait par conséquent de son champ les enfants qui ne fréquentaient aucune école, et ceux qui se trouvaient dans des établissements spéciaux (les grands déficients, anormaux physiques, caractériels, les enfants des classes primaires des lycées et collèges, les enfants dont l'instruction se faisait à la maison).

Les résultats à tirer de cette enquête sont donc appelés à être analysés avec prudence. Des analyses statistiques poussées seront nécessaires pour déterminer si certaines différences sont significatives ou non.

Production des métadonnées

IDENTIFIANT
IE0013

PRODUCTEUR(S)

Nom	Affiliation
MORISSET Amandine	Service des enquêtes et des sondages, Ined

DATE DE PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2010-03-29

VERSION

Version 1.0 (2011-03-17)

Version 2.0 (2021-08-25) : Mise en conformité avec le CESSDA, enrichissement des métadonnées

Dictionnaire de données

Fichier de données	Cas	Variables
IE0013_N Il n'existe aucun fichier de données	0	0

Documentation de l'étude

Questionnaires

Questionnaire : Test "mosaïque"

Titre Questionnaire : Test "mosaïque"
Description Test "mosaïque" collectif rempli par les élèves eux-mêmes, mis au point par René Gille.
Nom du fichier IE0013_Q1.pdf

Questionnaire : Questionnaire

Titre Questionnaire : Questionnaire
Description Questionnaire rempli par l'instituteur et apportant des renseignements sur chaque enfant.
Nom du fichier IE0013_Q2.pdf

Questionnaire : Barème de notation

Titre Questionnaire : Barème de notation
Nom du fichier IE0013Q_Bareme.pdf

Questionnaire : Consignes d'application

Titre Questionnaire : Consignes d'application
Nom du fichier IE0013Q_Consignes.pdf

Autres ressources

Publication de référence

Titre Publication de référence
Nom du fichier https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1950_num_5_3_2314
